



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Bilan environnemental, social et économique 2017  
Mine Canadian Malartic poursuit sur sa lancée**

**Malartic, le 13 février 2018** – Pour une deuxième année consécutive, la direction de Mine Canadian Malartic (MCM) rend public le bilan environnemental, économique et social de ses activités en 2017.

Pour le directeur général de la mine, M. Serge Blais, ces nouveaux résultats positifs confirment que les façons de faire, respectueuses de l'environnement et de la communauté, sont bel et bien implantées. Ce bilan est aussi l'occasion de constater l'ampleur des défis que la mine a su relever au cours des dernières années. Il démontre de façon éloquente que les performances environnementales sont au cœur des préoccupations de la direction et des employés. En voici les principaux faits saillants :

**Des efforts qui portent fruits en santé et sécurité**

MCM a poursuivi ses efforts afin d'améliorer encore davantage sa performance en santé et sécurité. En 2017, avec l'apport de l'ensemble des 1 500 employés de MCM et des entrepreneurs, la mine a enregistré sa meilleure performance quant à la fréquence combinée des incidents avec perte de temps et en affectation temporaire par 200 000 heures travaillées, soit 0,79.

**Respect des normes environnementales**

Le bilan environnemental des activités de MCM pour l'année 2017 démontre que 100 % des activités de la mine ont respecté les normes en vigueur en matière de qualité de l'air et de bruit, qu'il s'agisse des limites sonores municipales ou des nouvelles limites sonores applicables à Mine Canadian Malartic en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Par ailleurs, 99,5% des activités de la mine ont respecté les normes québécoises en vigueur en matière de sautages.

**Guide de cohabitation : une première année significative**

Le bilan 2017 est aussi l'occasion d'apprécier la première année de mise en œuvre du Guide de cohabitation déployé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le Guide vise à répondre aux préoccupations des citoyens en offrant des mesures de compensations à tous les résidents de Malartic et des lignes directrices pour l'acquisition des résidences principales dans le quartier le plus près de la mine.

Au total, 8,7 M\$ furent versés aux résidents ayant adhéré au programme de compensation, représentant ainsi un niveau d'adhésion chez la population de 96% pour la période rétroactive du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016 et de 92% pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2016.

### **Un impact majeur au plan économique**

Le bilan 2017 continue de témoigner des engagements économiques de MCM dans la région. L'an dernier, **300 M\$** de dépenses ont été effectuées en Abitibi-Témiscamingue auprès de **450** fournisseurs de la région. Plus spécifiquement à Malartic, il s'agit de **64 M\$** alloués à une trentaine de fournisseurs locaux.

« En regardant tout le chemin parcouru, on constate l'ampleur des défis que la mine a su relever dans la dernière année. Ces résultats plus que positifs sont évocateurs pour l'avenir de Mine Canadian Malartic et sa cohabitation avec la communauté. Après deux années de bilan aussi éloquent, l'équipe de la mine a toute la motivation nécessaire pour poursuivre sur sa lancée et continuer à relever de nouveaux défis. » a conclu M. Blais.

– 30 –

Pour information:

François Bélisle  
Conseiller senior communications et relations avec le milieu  
Mine Canadian Malartic  
Tél. : 819 757-2225 #2417 | Cell. : 819 860-1970  
[fbelisle@canadianmalartic.com](mailto:fbelisle@canadianmalartic.com)

p.j : Fiche d'information sur le Bilan environnemental, social et économique 2017

**FICHE D'INFORMATION**  
**BILAN ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE 2017**

**Des efforts qui portent fruits en santé et sécurité**

<b>Fréquence combinée</b>	0,79
---------------------------	------

**Respect des normes environnementales**

<b>Bruit</b>	100 % conforme aux normes municipales en matière de bruit <i>Un changement normatif a été fait en 2017. Depuis ce changement, MCM est également conforme à 100% aux limites sonores applicables en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.</i>
<b>Qualité de l'air</b>	100 % conforme aux normes québécoises en matière de qualité de l'air
<b>Sautages</b>	99,5 % conforme aux normes québécoises en matière de sautages : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vibration : 100 %</li> <li>- Émissions de NOx : 99,6 %</li> <li>- Suppression: 99,8 %</li> </ul>

**Guide de cohabitation : une première année significative**

<b>Montant total versé en compensations</b>	8,7 M \$
<b>Taux d'adhésion de la population</b>	96 % pour la période rétroactive du 1 <sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016  92 % pour la période du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 au 31 décembre 2016
<b>Taux de satisfaction de la démarche d'ensemble pour le programme d'acquisition</b>	100 % satisfaits ou très satisfaits <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Taux de réponse de 48 %, pourcentage établi sur les 31 acquisitions finalisées au 31 août 2017.

**Un impact majeur au plan économique**

<b>Dépenses effectuées en A.-T.</b>	300 M\$
<b>Valeur des contrats octroyés à Malartic</b>	64 M\$
<b>Nombre de fournisseurs en A.-T.</b>	450
<b>Nombre de personnes œuvrant sur le site de la mine</b>	1 500
<b>Masse salariale de MCM (700 employés)</b>	92 M\$
<b>Investissement pour la réalisation du Projet Extension Malartic</b>	Plus de 200 M\$
<b>Valeur des dons, commandites, bourses et soutien à la recherche</b>	720 000 \$